



LES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE

23/02/2022

Diverses sanctions économiques ont été imposées à des individus, entités et navires russes en réponse à l'annexion illégale de la Crimée par la Russie, l'invasion potentielle de l'est de l'Ukraine, l'ingérence dans les élections, les cyber activités malveillantes, les violations des droits de l'homme, l'utilisation d'armes chimiques, la prolifération des armes, le commerce illicite avec la Corée du Nord et le soutien à la Syrie et au Venezuela.

Les régimes de sanctions contre la Russie sont actuellement mis à jour après la reconnaissance par Moscou de deux entités séparatistes dans l'est de l'Ukraine.

Les sanctions internationales étant d'ordre public, elles doivent être mises en œuvre par les entreprises privées et publiques.

A ce stade, la situation est la suivante :

1. Les sanctions de l'Union Européenne :

L'Union Européenne a adopté, en consultation avec les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, un ensemble de sanctions visant des cibles russes dont les actions compromettent l'intégrité territoriale de l'Ukraine à savoir :

- des individus impliqués dans la décision d'envahir l'Ukraine,
- des banques qui financent les opérations militaires de la Russie dans ces territoires, des banques impliquées dans le financement des activités séparatistes dans l'est de l'Ukraine pourraient également être visées,
- la capacité de l'État et du gouvernement russes à accéder aux marchés et services financiers de l'UE afin de limiter le financement des politiques d'escalade et d'agression,
- les échanges commerciaux entre les deux régions séparatistes de l'Ukraine et l'UE,
- le commerce lié aux secteurs de l'énergie, de la défense et de la finance, ainsi que les biens à double usage.

Près de 351 fonctionnaires et membres du Parlement russe ainsi que 27 personnes et sociétés seraient concernées, y compris des entités politiques, militaires, commerciales et financières.

Le régime de sanctions de l'UE contre la Russie n'est pas appliqué en Suisse.

Par ailleurs, le 2 décembre 2021, le Conseil de l'UE avait déjà adopté des sanctions supplémentaires pour violation des droits de l'homme et instrumentalisation des migrants à l'encontre de 17 individus et 11 entreprises biélorusses.

2. Les sanctions britanniques :

Le Règlement sur les sanctions à l'encontre de la Russie de 2019 (S.I. 2019/855) a été pris en vertu de la Loi sur les sanctions et la lutte contre le blanchiment d'argent de 2018 (le « Sanction Act »). Il prévoit le gel des avoirs et des ressources économiques d'individus, de sociétés ou organismes impliqués dans l'atteinte ou la menace de l'intégrité territoriale, de la souveraineté ou de l'indépendance de l'Ukraine, ou dans l'obtention d'un avantage de la part du gouvernement de la Russie ou dans son soutien à celui-ci.

Le Premier ministre Boris Johnson a déclaré que la première tranche de sanctions viserait les banques russes suivantes : Rossiya, IS Bank, General Bank, Promsvyazbank et la Black Sea Bank. Les mesures de sanctions britanniques concernent également trois personnes fortunées : Gennady Timchenko (précédemment sanctionné en 2014 à la suite de la guerre en Crimée et désigné dans les Pandora Papers), Boris Rotenberg et Igor Rotenberg.

3. Le décret sur les sanctions américaines (E.O.) 14024:

(<https://home.treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions/recent-actions/20220222>)

La liste des sanctions américaines a été mise à jour et vise :

- des personnes physiques : TBORTNIKOV, Denis Aleksandrovich , FRADKOV, Petr Mikhailovich , KIRIYENKO, Vladimir Sergeevich ,
- des banques et sociétés privées/publiques, y compris la Corporation Bank for Development and Foreign Economic Affairs Vnesheconombank (VEB) et Promsvyazbank Public Joint Stock Company (PSB), ainsi que 42 de leurs filiales.
- cinq navires appartenant à PSB Lizing OOO filiale de PSB.

La section 1(a)(i) de l'E.O. 14024 s'applique au secteur des services financiers en général de la Fédération de Russie (ceci inclurait les activités bancaires et de(ré)assurance), avec pour conséquence que les personnes dont il est établi qu'elles opèrent ou ont opéré dans ce secteur d'activité peuvent faire l'objet de sanctions et de gel des avoirs.

Ces sanctions sont évolutives.

Il revient aux acteurs de l'assurance d'analyser leurs portefeuilles de clients, y compris eux gérés par leurs éventuelles filiales françaises et étrangères, aux fins de vérifier si des individus/sociétés listés pourraient être identifiés ce qui nécessiterait le gel de leurs avoirs (montants des primes et indemnités sinistres¹.)

Cela concernerait tous les clients ou bénéficiaires de prestations de service (notamment celles impliquant un flux financier en USD\$) ou tiers partenaires (fournisseurs et prestataires de services) de nationalité russe et/ou localisés en Russie et/ou opérant avec la Russie (notamment dans les domaines d'activités tels que le transport, la construction, la finance, l'énergie, la défense).

Ces actions pourraient être étendues à la Biélorussie.

English Version :

Various economic sanctions have been imposed on Russian individuals, entities, and vessels in response to Russia's illegal annexation of Crimea, potential invasion of eastern Ukraine, election interference, malicious cyber activities, human rights abuses, uses of chemical weapons, weapons proliferation, illicit trade with North Korea, and support to Syria and Venezuela. The sanctions regimes against Russia are now being updated after Moscow's recognition of two separatist entities in eastern Ukraine. The international sanctions being of public order are to be enforced by the private and public companies. At this stage the situation is as follows:

¹ Les frais de santé prévoyance sont exemptés de gel des avoirs

1.The EU sanctions :

The UE adopted a sanctions package (Official statement here attached) in consultation with the United States, the United Kingdom and Canada containing the following targets compromising the territorial integrity of Ukraine :

- individuals involved in the illegal decision,
- some banks that are financing Russian military and other operations in those territories, some banks involved in financing separatist activities in eastern Ukraine may also be targeted
- the ability of the Russian state and government to access the EU's capital and financial markets and services in order to limit the financing of escalatory and aggressive policies,
- trade from the two breakaway regions to and from the EU,
- trade related to energy, defense and finance sectors together with the dual-use/controlled goods, A this stage 351 officials and members of the Russian Parliament, 27 individuals and companies, including political, military, business and financial entities would be concerned.

The EU regime of sanctions against Russia is not enforced in Switzerland.

Besides of this on December 2, 2021, the EU Council had adopted additional sanctions due to human rights violations and instrumentality of migrants against 17 Belarusian individuals and 11 companies.

2. The UK Sanctions :

The Russia Sanctions Regulations 2019 (S.I. 2019/855) were made under the Sanctions and Anti-Money Laundering Act 2018 (the “Sanctions Act”) and provide for the freezing of funds and economic resources of certain individuals, companies or bodies involved in destabilizing Ukraine or undermining or threatening the territorial integrity, sovereignty or independence of Ukraine, or obtaining a benefit from or supporting the Government of Russia. The Prime Minister Boris Johnson said the first tranche of sanctions would target the following Russian banks : Rossiya, IS Bank, General Bank, Promsvyazbank and the Black Sea Bank. The UK sanctions measures also concern three very high net worth individuals: Gennady Timchenko (previously sanctioned in 2014 following the Crimea war and named in the Pandora papers), Boris Rotenberg and Igor Rotenberg. This updates the pending UK sanctions list as explained in the attached official “Financial Sanctions Notice” dated from February 22, 2022.

3. The US Sanctions Executive Order (E.O.) 14024:

(<https://home.treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions/recent-actions/20220222>)

The US sanctions list have been updated and targets :

- Individuals i.e. TBORTNIKOV, Denis Aleksandrovich , FRADKOV, Petr Mikhailovich , KIRIYENKO, Vladimir Sergeevich
- Banks and private /public companies including the Corporation Bank for Development and Foreign Economic Affairs i.e Vnesheconombank (VEB) and Promsvyazbank Public Joint Stock Company (PSB), along with 42 of their subsidiaries.
- Five vessels owned by PSB Lizing OOO, a designated subsidiary of PSB.

Section 1(a)(i) of E.O. 14024 applies to the financial services sector in general of the Russian Federation economy (this would include banking & (re)insurance activities), with the consequence that the individuals found to be operating or to have operated in this identified sector may be subject to sanctions and freezing of assets.

These sanctions are quickly evolving.

It is recommended to the insurance actors to analyze their clients' portfolios, including the ones managed by the French and foreign subsidiaries, to check out whether some listed individuals/companies might be identified this requiring the freezing of their assets (amounts of premiums, claims indemnities except for H&B branch of business). This would concern all clients or beneficiaries of the insurance services (especially the services requiring financial flows in USD\$) or third-party partners (suppliers and service providers) with a Russian nationality and /or located in Russia and/or operating with Russia (in particular in the transport, construction, finance, energy and defense industries).

These actions might be extended to Belarus.